

Note synthétique  
COMPTES ADMINISTRATIFS 2021  
(art. L 2313-1 du CGCT)

La présente note mentionne brièvement les résultats de l'exécution du budget de l'exercice 2021.

**Recettes de fonctionnement : total 682 596 €**

Les recettes de fonctionnement sont celles extraites du patrimoine ou de l'ensemble des taxes et dotations perçues. Les recettes réalisées sont notamment :

**- ventes et prestations tirées du patrimoine : 6 947 €**

Principalement tirées des concessions de cimetière, des participations à l'emploi du fitness ou du repas du 3<sup>ème</sup> âge, les insertions d'encarts publicitaires liés au bulletin municipal, des droits d'occupation du domaine public (des droits de pêche, présence de réseau électrique...).

**- impôts et taxes : 442 892 €**

Principalement occasionnées par les taxes habitation et foncière (251 455 €) et l'attribution compensatrice de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie (173 478 €). La commune a bénéficié également de la dotation péréquation des ressources communes et intercommunales ainsi que la redevance des mines et autres taxes (17 959 €)

**- dotations et subventions : 171 720 €**

Concernent l'ensemble des dotations de l'État (Dotations forfaitaire (52 847 €), DSR (17 776 €), DNP (18 190 €) et le FCTVA (6 651 €) ainsi que la compensation pour perte de taxe additionnelle pour 54 107 €, l'attribution du fonds départemental de péréquation de la TP (5 746 €) et la compensation au titre des exonérations des taxes foncières (5 531 €). Enfin, diverses autres dotations pour 10 872 €

**- autres produits et produits exceptionnels : 61 038 €**

Extrait des revenus du patrimoine des locations de logements, des commerces, des gîtes et l'emplacement de l'antenne relais et le produit d'une cession d'immobilisation pour 100 €.

Sur un montant prévisionnel total de 924 800 €, les recettes de fonctionnement ont été réalisées pour 682 596,33 soit 74%.

**Dépenses de fonctionnement : total 599 628 €**

Les dépenses de fonctionnement sont celles permettant le fonctionnement de l'administration et de l'entretien du patrimoine de la commune. Les dépenses réalisées sont notamment :

Chapitre 011 dédié aux charges à caractère général pour 205 512 € et comprenant :

**- charges de fonctionnement de l'administration : 89 229 €**

Concernent les charges courantes sur les fluides, les fournitures en tous genres, les prestations de services informatique ou copieurs, l'entretien des matériels, assurance, taxe foncière, documentation et mesures d'archivage, télécoms, cotisation à des organismes et autres frais divers.

**- charges de fonctionnement du patrimoine et autres événements : 116 283 €**

L'entretien des espaces verts, l'entretien des bâtiments et autres bâtiments publics, l'entretien de la voirie, les fêtes et cérémonies. On notera la rénovation intérieure de la salle des fêtes et le nettoyage à haute pression des extérieurs.

Chapitre 012 dédié aux charges de personnel : 116 268 € et comprenant :

**- charges liées aux salaires et charges sociales : 116 268 €**

Concernent 3 agents communaux et les vacances de cours de sport.

Chapitre 014 dédié aux atténuations de charges : 16 832 €

Concerne le fonds national de garantie individuelle des ressources (conséquences réforme de la fiscalité locale) pour 16 832 €

Chapitre 65 dédié aux indemnités des élus et versement de contingents à des organismes : 247 387 € et comprenant :

- **charges liées aux indemnités des élus** - du maire et de 3 adjoints
  - L'état des indemnités versées et charges sociales associées en 2020 est de 27 197 € (année non pleine)
- **le versement de contributions** au service d'incendie (12 781 €), au syndicat intercommunal pour le regroupement pédagogique (SIRP) (201 203 €) et SMEP PNR (371 €)
- **le versement aux associations** porte sur 5 associations pour 1 250 €

Chapitre 66 dédié aux charges financières : 12 849 €

- **charges des intérêts de la dette : 12 849 €**

Chapitre 67 dédié aux charges exceptionnelles : 680 €

- charges exceptionnelles pour titres annulés sur exercices précédents 240 € et pour une rétrocession de concession de cimetière pour 440 €

Sur un montant prévisionnel total de 924 800 €, les dépenses de fonctionnement ont été réalisées pour 599 628,05 € soit 65%.

### **Dépenses d'investissement : total 480 251 €**

Les dépenses d'investissement sont celles qui vont enrichir le patrimoine de la commune. Les dépenses réalisées sont notamment :

Chapitre 041 dédié aux opérations patrimoniales : 3 638 €

Chapitre 10 dédié aux dotations fonds divers et réserves : 176 225 €

- **dépenses liées au remboursement de la taxe d'aménagement**

Chapitre 16 dédié au remboursement de la dette : 34 790 €

- **dépenses liées au remboursement du capital de la dette**

Chapitre 20 dédié aux immobilisations incorporelles : 9 825 €

- **dépenses liées aux frais de documents d'urbanisme pour 1 248 € (division de parcelle), aux frais d'études pour 5 580 € (aménagement square), aux frais d'insertion pour 373 € (procédure de marché public de la toiture de l'église), aux frais de concession et droits similaires pour 2 624 € (droits de logiciel comptable)**

Chapitre 204 dédié aux subventions d'équipements versées : 48 002 €

- **dépenses liées aux travaux d'enfouissement des réseaux rue de Crécy et de la place des Lilas par le SDESM**

Chapitre 21 dédié aux achats de matériels et travaux : 125 794 €

- **les travaux effectués :**

- l'acquisition d'une parcelle de terrain
- la rénovation de la salle des fêtes (isolation, luminaires)
- l'enfouissement des réseaux EP place des Lilas
- travaux d'éclairage public rue des Carreaux et rue des Camélias
- achat d'équipements (store du commerce et défibrillateur)

- rénovation du terrain de football
- achat et équipement de raccordement des illuminations festives

Chapitre 23 dédié aux travaux en cours : 81 977 €

**- les travaux effectués :**

- restauration de la toiture de l'église

Sur un montant prévisionnel total de 1 042 299 €, les dépenses d'investissement ont été réalisées pour 480 250,91 € soit 46%.

**Recettes d'investissement : 632 780 €**

Les recettes d'investissement sont celles venant notamment de financements extérieurs. Les recettes réalisées sont notamment :

Chapitre 10 dédié aux dotations fonds divers et réserves : 195 637 €

**- recettes liées à :**

- le FCTVA : 49 571 €
- La taxe d'aménagement sur les constructions : 36 768 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé : 109 298 €

Chapitre 13 dédié aux subventions d'investissement : 18 405 €

**- subvention Etat**

- la rénovation du mur du cimetière : 9 760 €
- les amendes de police : 8 645 €

Chapitre 16 dédié aux emprunts : 415 000 €

**- Emprunt de 415 000 €**

Opération rénovation de la toiture de l'église.

Sur un montant prévisionnel total de 1 042 299 €, les recettes d'investissement ont été réalisées pour 632 780,19 € soit 61%.

-----

**BILAN :**

Dépenses de fonctionnement réalisées 2021	599 628,05	1
Recettes de fonctionnement réalisées 2021	682 596,33	2
Excédent de fonctionnement reporté (N-1)	400 000,00	3
Résultat de la section de fonctionnement 2020 : excédent 4 = 2 + 3 - 1	482 968,28	4
Dépenses d'investissement réalisées 2021	480 250,91	5
Recettes d'investissement réalisées 2021	632 780,19	6
Excédent d'investissement reporté (N-1)	286 426,47	7
Résultat de la section d'investissement 2021 : excédent 8 = 6 + 7 - 5	438 955,75	8
<b>Excédent global toutes sections</b>	<b>921 924,03</b>	

**Restes à réaliser :**

- dépenses : 401 376 €

- recettes : 148 052 €

**Commentaires :**

L'année 2021 s'est exécutée avec les circonstances de la pandémie covid19 ; l'exercice comptable a permis de rénover la salle des fêtes (sans location).